



République Française
Département du Nord

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18
Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Objet de la délibération
DECISION MODIFICATIVE N°1
CM 2022//10-D08

Date de convocation Le 12 octobre 2022

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 27/10/2022

Extrait du registre
Des délibérations du conseil municipal
Commune de Cappinghem
Séance du 20 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux le 20 octobre, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : C MATHON, MC. FICHELE, A. TRICOIT, V PARABOSCHI, T. WIDHEN, V. DUCOURAU, G. TRAPASSO, S. DUMORTIER, F. TREDEZ, G. OUDAERT, M. BILLOIR, N. ROUBAUD, A. KIMOUR, K. UDRY,

Absents excusés avec pouvoir : G. CHATEAU >pouvoir à S. DUMORTIER, P. MOUCHON >pouvoir à T. WIDHEN, JM. CLERFAYT >pouvoir à Ch. MATHON, J. AGNIERAY>pouvoir N. ROUBAUD,

Absents excusés sans pouvoir : M. WALICKI

Secrétaire de séance : A. TRICOIT

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

La présente décision modificative au budget de l'exercice 2022 propose d'opérer des virements de crédits.

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal :

de VALIDER la modification budgétaire n° 1, comme suit,

1°) Section de fonctionnement

Suite au rachat de la société LOCA BIS par la société CHASTAGNER LOCATION en 2021. La taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) 2021 adressée à la société LOCA BIS doit être annulée pour la réémettre à la société CHASTAGNER LOCATION.

Il y a donc lieu de prévoir l'ouverture de crédits :

Compte 6041 (chapitre 011)	Achats d'études	- 400 €
Compte 673 (chapitre 067)	Titres annulés sur exercices précédents	+ 400 €

La masse salariale est réajustée pour prendre en compte l'augmentation des besoins en remplacement (pour arrêts maladie, remplacement sur des postes d'agents en mobilité contrainte, ou dans le cadre de la revalorisation du point d'indice au 1^{er} juillet 2022).

Compte 6041 (chapitre 011)	Achats d'études	- 30 000 €
Compte 6413 (chapitre 012)	Rémunération personnelle non titulaire	+ 20 000 €
Compte 6218 (chapitre 012)	Autre personnel extérieur	+ 10 000 €

L'entreprise BBG MARKET présente un défaut de paiement concernant la taxe locale sur la publicité extérieure et fait porter un risque sur le recouvrement de la créance.

Le montant de la dépréciation s'appuie sur les pièces présentes sur l'état des restes depuis plus de 2 ans (au 31/12 de l'exercice).

Il y a donc lieu de prévoir l'ouverture de crédits :

Compte 6041 (chapitre 011)	Achats d'études	- 1 800 €
Compte 6418 (chapitre 012)	Dotation aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	+ 1 800 €

2°) intégration d'études suivies de travaux

Monsieur Le Maire informe l'Assemblée que suite à une demande de Monsieur le Trésorier Principal, la Ville de Capinghem est dans l'obligation de faire des écritures patrimoniales au sein de l'inventaire communal. Ces écritures sont des transferts d'imputations entre des lignes d'inventaires. Cependant, pour pouvoir réaliser ces opérations, il est nécessaire d'ouvrir des crédits au chapitre 041 (opération d'ordre au sein de la section) en dépenses et en recettes pour un montant global de 48 788.04 euros €.

Les dépenses mandatées suivantes ont été suivies de travaux :

- Sur l'article budgétaire 2031 AMO système vidéoprotection pour 18 372 euros en 2020,
- Sur l'article budgétaire 2031 prestations conseils pour 3 546 euros en 2021.
- Sur l'article budgétaire 2031 coordination technique de construction pour 25 232.04 euros en 2020,
- Sur l'article budgétaire 2031 contrôle technique de construction pour 708 euros en 2020,

- Sur l'article budgétaire 2031 Ass
le remplacement des équipements d'alarme incendie groupe scolaire
pour 930 euros en 2021

Elles doivent être intégrées aux comptes de travaux : ligne budgétaire 2158 pour 21 918 euros, ligne budgétaire 21318 pour 25 940.04 euros et ligne budgétaire 21312 pour 930 euros.

Il y a donc lieu de prévoir les ouvertures de crédits suivants (chapitre 041)

Recette 2031 (041)	Frais d'études	+ 48 788.04 €	
Dépense 2158 (041)	Autres installations, matériel et outillage technique	+ 21 918 €	Inventaire M037-2158
Dépense 21318 (041)	Autres bâtiments publics	+ 25 940.04 €	Inventaire M037-21318
Dépense 21312 (041)	Bâtiments scolaires	+ 930 €	Inventaire M037-21312

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON,
Maire de CAPINGHEM

